



Dossier du mois

Le plan régional greffe d'organes et de tissus

Les dons d'organes et/ou de tissus permettent de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des malades. Cette pratique est encadrée en France par certain nombre de règles et principes, que ce soit sur des personnes décédées ou lors de don par des personnes vivantes. Le plan ministériel 2022-2026 prélèvement organes-tissus a fixé les trajectoires à suivre pour accompagner les évolutions médicales et scientifiques du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus à travers 9 axes :

- **Augmenter** le recensement et le prélèvement d'organes sur donneurs décédés
- **Améliorer** l'accès à la liste nationale d'attente et développer la transplantation d'organes
- **Développer** la greffe rénale à partir de donneur vivant
- **Développer** le prélèvement et la greffe de tissus
- **Renforcer** l'évaluation des activités de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus, ainsi que la gouvernance des données
- **Améliorer** la qualité des pratiques et la sécurité des soins
- **Optimiser** le financement des activités de recensement, de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus
- **Soutenir** la formation, la recherche et le rayonnement européen et international dans le domaine du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus
- **Communiquer** pour mobiliser le grand public et les professionnels.

L'ARS coordonne et déploie le plan en Corse en lien avec l'Agence de la biomédecine et en associant la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).

Le Docteur Isabelle Grimaldi, référente du plan greffe pour l'agence, accompagne les **équipes de coordination hospitalière de prélèvement d'organes et de tissus (CHPOT)**. Deux CHPOT sont autorisées en Corse pour les prélèvements d'organes et de tissus dans chacun des **centres hospitaliers d'Ajaccio et de Bastia**. Ces équipes pluriprofessionnelles sont composées de médecins et paramédicaux et **assurent le lien entre les différents acteurs de la chaîne de don**. Elles sont garantes du respect des procédures et bonnes pratiques légales éthiques et techniques. Les équipes **recherchent l'absence d'opposition du patient décédé** auprès de ses proches et du registre national des refus. Puis, elles **organisent la prise en charge du donneur et accompagnent ses proches** tout au long du processus de don et aussi longtemps que nécessaire. Les CHPOT **forment et informent également le grand public et les professionnels de santé** sur le don d'organes et de tissus.

A savoir : les greffons prélevés en Corse sont acheminés sur le continent grâce à l'engagement de l'ensemble des pilotes d'Air Corsica qui a permis la signature d'une convention avec la compagnie aérienne.



Sari Solenzara, commune ambassadrice du don d'organes.

Soutenue par l'association des maires de France, le ministère de la santé via son agence de la biomédecine et la fondation de l'académie de médecine, cet engagement sera matérialisé par la pose de panneaux à l'entrée de la commune, invitant les automobilistes à réfléchir au sujet. L'objectif est de sensibiliser et susciter le débat et l'échange car **en parler, c'est protéger !** La commune suivra l'impact de cette décision sur ses administrés avec l'ambition de réduire le taux de refus.

[Plus d'infos](#)



Activité de prélèvement en Corse en 2023

11 prélèvements d'organes

15 prélèvements de cornées

Un taux d'opposition plus faible que la moyenne nationale : 21,1 % (Vs 36,1%)

En direct des territoires

Ouverture de l'UAPED à Ajaccio

Destinée aux enfants et adolescents victimes de violences avérées ou suspectées, l'**Unité d'Accueil pédiatrique pour l'Enfance en Danger (UAPED), à vocation territoriale**, a ouvert le 22 mars au centre hospitalier d'Ajaccio.

Le Dr Coinde, pédiatre, en assure la responsabilité avec une équipe de psychologues, une assistante sociale et une coordonnatrice. **Une antenne est mise en place également à la clinique de Porto Vecchio.** Des liens avec la pédopsychiatrie du CH de Castelluccio sont également organisés. Ce dispositif constitue la première étape d'une structure qui sera complétée dans un avenir très proche par **une antenne bastiaise et deux équipes d'appui** (une en Corse du Sud d'ici le premier semestre 2024 et une en Haute Corse au second semestre 2024). Ces équipes auront vocation à soutenir, conseiller et former les professionnels de santé libéraux confrontés dans leurs cabinets à des situations

Contrat local de santé de Calvi

Les réunions des groupes de travail ont été lancées le 20 mars. Les travaux avec les partenaires concernés (Education nationale, CPTS de Balagne, mission locale rurale, CCAS, collège Jean-Félix Orabona de Calvi, CDC-PMI, MDA, association LEIA, gendarmerie, ADPEP 2B, ASEPT, maison sport santé 2B, MSA) ont concerné dans un premier temps, les axes :

▶ **alimentation/nutrition et activité physique/sport santé**

▶ **santé des enfants et des jeunes.**

La réunion du 20 mars a permis de préciser les problématiques de terrain qui seront déclinées en actions pour la population du territoire calvais (à savoir une Maison des Jeunes, la santé mentale et la coordination des acteurs, les CPS, les violences intrafamiliales, un forum d'information/rencontres en direction des usagers).

Les prochains groupes de travail se réuniront le 10 avril et aborderont les deux autres axes du CLS : l'accès aux soins et l'accompagnement et la prise en charge des populations vulnérables.

parfois délicates et possiblement démunis en terme de réponse adaptée. L'Education Nationale, l'ASE, la PJJ, la PMI, les maisons des adolescents, la maison de l'enfance et de la famille, la future maison des "1000 jours" ainsi que les forces de sécurité intérieure en lien étroit avec le Procureur de la République d'Ajaccio sont parties prenantes de ce projet.

Les crédits santé alloués par l'ARS Corse et spécifiquement dédiés à cette unité sont à la hauteur de l'enjeu de santé publique. Mention spéciale au Rotary Club Ajaccien qui a financé l'aménagement de la salle d'audition, dite salle "Mélanie".



La communauté de communes de l'Alta Rocca et la commune de Zona s'engagent contre les addictions des adolescents

Face à ce fléau de plus en plus prégnant, la comcom de l'Alta Rocca et la commune de Zona ont organisé le 22 mars à la MJC de Sainte Lucie de Porto-Vecchio, le colloque, « de l'engagement politique à l'opérationnalité institutionnelle : quel outil pour permettre d'apporter une solution sur le territoire ? » Soutenue par l'ARS, cette journée qui a rassemblé plus de 50 personnes a été l'occasion de faire un point sur la situation en Corse, de parler prévention, de présenter les conséquences sur la santé et les structures de prise en charge et enfin d'échanger sur l'élaboration d'une solution territorialisée innovante.



Dépister au plus près des territoires : l'exemple des comcom du Fiumorbo Castello et d'Ile Rousse Balagne

Dans le cadre du déploiement du projet territorial de santé de la communauté de communes du Fiumorbo Castello signé en octobre 2023 et du contrat territorial de santé de la communauté de communes Ile Rousse-Balagne signé en février 2024, la MSA, cosignataire des deux contrats, a organisé des opérations de **dépistage des cancers (sein, col de l'utérus et colorectal)** les 26 et 27 mars à l'Ile Rousse et à Ghisonaccia. Stand d'information avec un gynécologue et le médecin de la MSA pour répondre à toutes les questions sur la prévention des cancers et la vaccination HPV, démonstrations d'autopalpation des seins avec un buste d'autopalpation, kits de dépistage du cancer colorectal et entretiens personnalisés de sensibilisation étaient proposés sur ces journées.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS
Pour les femmes :
• tous les 3 ans, de 25 à 30 ans
• tous les 5 ans, de 30 à 65 ans

CANCER DU SEIN
Pour les femmes :
tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

CANCER COLORECTAL
Pour les femmes et les hommes :
tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

**DÉPISTAGE DES CANCERS :
POUR QUI ET QUAND ?**

Ça fait l'actu

Le dispositif Eva Corse mis à l'honneur par Frédéric Valletoux

Dans une tribune publiée par le [journal l'opinion](#) le 3 mars dernier, Frédéric Valletoux, Ministre délégué

Lutter contre les déserts médicaux

L'engagement de l'ARS est total pour être aux côtés des élus et des habitants lorsque le départ d'un professionnel de santé risque

chargé de la Santé et de la Prévention, a valorisé les initiatives locales permettant **d'améliorer l'accès aux soins** en citant notamment le dispositif Eva Corse développé par le Dr Antoine Faure, cardiologue au centre hospitalier de Bastia. Eva Corse a déjà permis à **224 patients** de réaliser leur **rééducation cardio-vasculaire au plus proche de leur domicile**. Une fierté pour la Corse, l'agence et les professionnels impliqués dans ce projet qui voient leur travail mis en valeur au niveau national.

[En savoir plus sur Eva Corse](#)

8 mars : la journée internationale des droits des femmes est aussi l'occasion de parler santé

La journée du 8 mars a été l'occasion de parler santé des femmes un peu partout sur le territoire :

► **Dans le pays ajaccien, l'accueil de jour « Casa Donna »** a été présenté à la presse. Porté par la Falep et cofinancé par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, l'État et l'ARS, ce projet, unique en Corse, propose un **abri aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants**. Ouvert en novembre 2022, Casa Donna accueille environ 60 femmes par an.

[Pour contacter Casa Donna : 04 95 26 56 25 ou 06 11 85 42 04](#)



Cette journée a aussi été marquée par la projection du film "*Brillantes*" dans le cadre d'un **ciné-débat consacré à la santé des femmes au travail**. Organisé par L'ANLCI, l'ARACT, la DREETS la DRDFE, l'ORS et les services santé au travail, ce moment a été l'occasion de parler notamment des femmes aidantes qui peuvent délaissé leur propre santé au bénéfice de la santé de l'aidé.

Plus globalement, la santé des femmes est un sujet de santé publique inscrit dans les travaux du CNR santé, dans notre projet régional de santé et décliné dans les contrats de santé.



► **En Balagne, la CPTS** a organisé une journée dédiée à la santé des femmes, faisant intervenir plusieurs professionnels de santé. sur diverses thématiques : le cœur des femmes, l'alimentation,

d'entraîner la création d'un désert médical. Nouvelle preuve de cet engagement : la réunion qui s'est tenue à Ota-Porto avec les élus pour envisager une piste, suite au départ en retraite du seul médecin de la commune.



Un collège régional pour sécuriser les systèmes d'information en santé

Lancé officiellement le 11 mai 2023, le Collège Régional SSI Santé regroupe, tous les trimestres, les acteurs œuvrant à la sécurisation des systèmes d'information au sein du secteur de la santé : directeurs des systèmes d'information (DSI), Responsables des Systèmes d'Information (RSI), Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), prestataires informatiques, SITEC, ARS, GRADeS et C-SIRT. Le Collège permet de présenter les avancées sur les travaux en cours, transmettre des informations, affiner la stratégie régionale, et, réfléchir ensemble à une feuille de route sur la cybersécurité. La réunion du 19 mars a été notamment l'occasion de revenir sur les très bons résultats de la Corse concernant les indicateurs du CPOM du Ségur numérique. En effet, grâce à la forte mobilisation des établissements, 93% des exercices de gestion de crise cyber ont été effectués sur le territoire insulaire.

Dédié dans un 1er temps aux établissements sanitaires, le collège a vocation à s'élargir au médico-social dans les mois à venir.



Renforcement de l'offre de prise en charge en pédopsychiatrie

Les fortes tensions en continu de ces derniers temps sur la pédopsychiatrie, que ce soit en ambulatoire ou en hospitalisation, nécessitent de renforcer la prise en charge ambulatoire infanto-juvénile, d'accroître le capacitaire historique des 6 lits

l'endométriase, la prévention des cancers féminins, les addictions, le bien-être...

► Enfin, la **Communauté d'Agglomération de Bastia**, dans le prolongement de cette journée, a soutenu le festival du film **CINE DONNE** qui a débuté le 20 mars. Organisé par ARTE MARE, avec Mme Taubira comme marraine, cette 3ème édition s'étendra pour la première fois à d'autres territoires de l'Île, comme la Balagne, la Marana et le Sud Corse : pendant 1 semaine, des débats seront organisés autour de 18 films et 9 courts métrages sur le thème des violences faites aux femmes (intrafamiliales, sexistes et sexuelles)

Prévenir les risques liés aux maladies vectorielles

La Corse est exposée au risque d'apparition sur son territoire de maladies vectorielles, en particulier liées aux moustiques présents sur l'île (Anophèles, Aedes Albopictus ou encore Culex Pipiens). Afin de prévenir les risques d'importation et d'implantation de ces maladies (dengue, chikungunya, West Nile ...), **un dispositif de surveillance** des cas des maladies susceptibles d'être véhiculées par ces moustiques, de surveillance entomologique des espèces vectrices et d'intervention rapide autour des cas humains est **mise en place avec l'arrivée du printemps**.

D'autres espèces sont également susceptibles de véhiculer certaines maladies avec le retour des beaux jours, notamment **les tiques**. A ce titre, un **nouveau risque est identifié sur le pourtour méditerranéen** avec la détection pour la première fois en 2023 du **virus de la fièvre hémorragique Crimée-Congo** sur des tiques du sud de la France.

Agora de la santé 2024 : en route vers le mieux manger – bouger !

Organisée par l'ARS Corse avec plus de **40 partenaires** (collectivités locales, associations et coopératives, services de l'Etat et de la Collectivité de Corse, mutuelles de santé, Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, établissements de santé, structures d'exercice coordonné, Université et CROUS de Corse, Parc Naturel Régional de Corse), l'Agora de la santé 2024 se déroulera **du 14 au 24 mai sur le thème "alimentation et activité physique"**.

Conférences, animations, tables rondes, projections-débats, visites d'expériences, ateliers, initiations seront animés et accompagnés par des professionnels de la santé et des acteurs qui s'impliquent au quotidien pour nous permettre de **mieux manger et/ou de pratiquer une activité physique régulière** : élus, producteurs, agronomes, chefs cuisiniers, pâtisseries, restaurateurs, techniciens, professionnels de l'éducation ou de la formation, médecins, infirmières, diététiciennes, kinésithérapeutes, ostéopathes, sages-femmes, puéricultrices, psychologues, sportifs ou anciens sportifs, éducateurs et coach sportifs, animateurs, étudiants...

d'hospitalisation de pédopsychiatrie de Haute-Corse et d'étendre l'autorisation d'hospitalisation complète en pédopsychiatrie sur le centre hospitalier de Bastia. Une coopération public et privé confortera l'accessibilité aux dispositifs de soins.

A très court terme, une autorisation est donnée pour 3 lits supplémentaires à la clinique San Ornello pour la pédopsychiatrie. L'aménagement de ces derniers devrait être effectif très prochainement.

A moyen et long terme et en fonction des autorisations, 3 autres lits supplémentaires pourraient être envisagés.

Le renforcement de la prise en charge ambulatoire infanto-juvénile se traduira également par l'accroissement des moyens des CMP enfants du territoire de Plaine-orientale et du centre Corse. De plus, de futures équipes mobiles de crise infanto-juvéniles seront constituées en région. Cette transformation de l'offre devra s'inscrire dans la feuille de route du Projet Territorial de Santé Mentale 2.0 pour renforcer et proposer les organisations partenariales et territoriales attendues.

50 000 solutions pour répondre aux attentes des personnes en situation de handicap

Le comité de pilotage du plan de création de 50 000 solutions et de transformation de l'offre médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap 2024-2030 a été installé le 23 février 2024.

Annoncé lors de la Conférence Nationale du Handicap, ce plan s'appuie sur une enveloppe inédite de 1,5 milliard (CNSA) dont 11,13 M€ pour la Corse et poursuit **4 objectifs : l'école, l'emploi, l'accessibilité et l'accompagnement pour tous**.

La mise en œuvre de ce plan appelle des modalités nouvelles qui reposent sur les principes suivants :

► **Une approche transversale du développement de solutions** au sein d'une stratégie régionale de transformation de l'offre ;

► **Une déconcentration forte de la planification** de ces solutions pour une meilleure évaluation des besoins à couvrir, prenant en compte la diversité des territoires ;

► **Un pilotage régional rénové** qui associe les élus, les représentants des personnes et des professionnels ;

► **Un accompagnement renforcé des organismes gestionnaires** par la mobilisation de ressources nouvelles.

L'ARS Corse doit établir une programmation pluriannuelle (période 2024-2030) des solutions à développer ou à transformer dans l'île en étroite relation avec la

Parrainée par **Annabelle PAGANO PAOLI**, diététicienne et Enduro(wo)man et **Lambert SANTELLI**, restaurateur et ultra-traileur recordman du GR20, notre Agora s'inscrit dans la grande cause nationale 2024 dont l'un des objectifs est d'inciter les français, à tous les âges et sur tous les territoires, à faire davantage d'activité physique et sportive avec l'ambition que chaque personne bouge au moins 30 minutes par jour. Des évènements seront organisés partout sur le territoire avec deux temps forts :

- ▶ le 16 mai à Biguglia
- ▶ les 22 et 23 mai à Ajaccio

Réservez les dates dans vos agendas !



Lancement des travaux pour l'élaboration du rapport annuel des droits des usagers

Début avril, l'ARS procédera au recueil des données auprès des structures, institutions, établissements investis dans les secteurs sanitaire et médico-social pour permettre à la Commission Spécialisée dans le domaine des Droits des Usagers (CSDU) de la CRSA de rédiger son rapport annuel.

Enquêtes, rapports annuels, tous les travaux comptent dans ce processus crucial pour la défense des droits afin d'évaluer les conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé et de la qualité des prises en charge et des accompagnements.

Collectivité de Corse. Cette programmation se déclinera annuellement. Elle est attendue pour le 31 mai 2024.

Pour soutenir la mise en œuvre de cette programmation et permettre l'émergence de solutions adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap, un **séminaire territorial dédié à l'autodétermination et la transformation de l'offre** réunissant l'ensemble des acteurs concernés est organisé par l'ARS à Porto-Vecchio le 17 avril prochain.



Tous en bleu pour la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme le 2 avril

Cette journée est l'occasion de sensibiliser le grand public, de promouvoir l'inclusion des personnes autistes dans la société et de rappeler l'importance de la prise en charge précoce des enfants susceptibles de développer un trouble du neurodéveloppement (TND). **Porter du bleu le 2 avril signifie que vous apportez de manière symbolique votre soutien aux personnes autistes et à leurs proches.**



LE CHIFFRE DU MOIS

170

C'est le nombre d'enfants adressés à la plateforme de coordination et d'orientation (PCO) depuis sa création. Dédiée au moins de 13 ans, la PCO TND est un dispositif régional porté par l'ADPEP 2B et constitue un véritable accélérateur de parcours de soins, proposant bilans et interventions précoces dans

le but d'éviter l'errance diagnostique et limiter les sur-handicaps que génère un accompagnement trop tardif.



Lorsque l'offre médico-sociale prend toute sa place

A LIRE

Le rapport d'activité 2023 de l'ARS



A FAIRE

Télécharger le nouveau guide de repérage des TND chez les enfants de moins de 7 ans



APPELS A PROJETS

Infirmier en Pratique Avancée



L'ARS Corse lance un appel à candidatures visant à encourager le déploiement de

Programme ESMS numérique



L'appel à projets «ESMS numérique », en tant que programme du Ségur

Sport santé 2024



L'ARS de Corse et la DRAJES lancent un appel à projets régional visant à promouvoir et développer la

la pratique avancée en accompagnant le parcours de formation des infirmiers de Corse.

Une convention de partenariat tripartite a été signée entre l'ARS, l'Université d'Aix-Marseille et l'Université de Corse, permettant de faciliter la formation des IPA : 5 places sont dédiées à la Corse.

L'ARS Corse peut accompagner les établissements et les libéraux dans le soutien et l'ingénierie du dispositif en complément des dispositifs de formation de droit commun (ANFH, OPCO, OPCO santé...).

Numérique, est financé par l'Union Européenne au travers de la « Facilité pour la reprise et la résilience » (FRR). Une partie contribuera au financement de l'effort des éditeurs. Le financement ESMS Numérique a pour principal objectif de permettre aux maîtrises d'ouvrage des ESSMS de développer et généraliser l'utilisation du numérique dans le secteur au travers du déploiement d'un DUI interopérable et de son utilisation effective.

pratique des activités physiques adaptées (APA). Il s'agit de soutenir sur le territoire régional les projets qui contribuent à la promotion et au développement de ces activités pour les personnes dites «à besoins particuliers».

L'ECHO DU NATIONAL

Les cabinets médicaux et associations sont désormais éligibles au fonds territorial d'accessibilité.

Cette subvention de l'État est destinée à accompagner certains établissements dans leur mise en accessibilité.

[En savoir plus](#)



2024 ARS CORSE - directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)